

Mettre en place une stratégie de recherche de foncier

Infos complémentaires

Objectifs de la formation

Acquérir des compétences permettant de construire une stratégie efficace de recherche de foncier et connaître la réglementation régissant les différents modes de faire valoir et la doctrine en matière de permis de construire.

Enjeux

Souvent le principal frein à l'installation ou au passage au statut d'exploitant à titre principal reste l'accès au foncier, élément clé de la faisabilité du projet. Nous souhaitons aborder les aspects de base liés à cette thématique de manière à permettre à des porteurs de projet de construire une stratégie foncière permettant l'aboutissement du projet et une sécurisation de l'accès à la terre.

Pré-requis

aucun

Déroulé

JOUR 1 : Faire le point sur sa situation professionnelle, identifier ses besoins et impératifs matériels et techniques.

Comprendre les différentes formes de faire-valoir et appréhender des éléments de réglementation : faire valoir indirect (bail à ferme, prêt à usage, etc.) ; faire valoir direct : modalités d'acquisition.

JOUR 2 : Comprendre les règles d'urbanisme et de constructibilité pour anticiper le développement de son entreprise : documents d'urbanisme existant et leur spécificités, zonages, règles urbanistiques, zones particulières (PNR, zones classées). Présentation du cadre général du permis de construire, présentation de cas : bâtiments agricoles (hangars, caves, bâtiments d'élevage...), habitations et bâtiments de tourisme, procédures. Présentation des opérations soumises à la procédure de déclaration de travaux. Présentation des aides existantes pour la construction de bâtiments agricoles et/ou agrotouristiques.

JOUR 3 : Acteurs de l'accès au foncier dans la Région, la SAFER, Terres de liens, modalités d'accès collectif au foncier.

Stratégie d'accès au foncier, élaborer un plan d'action de recherche de foncier ou de dépôt de demande de permis de construire, établir un chronogramme.

Témoignage d'un agriculteur au sujet de son expérience vis à vis de l'accès au foncier.

Présenter le plan d'action à ses pairs et à un agriculteur.

Bilan de la formation.

Méthodes pédagogiques : Alternance d'apports et de temps d'échange où la participation des stagiaires est valorisée.

Mode de validation de la formation : remise d'une attestation de présence

Public cible

Porteurs de projet

Dates, lieux et intervenants

08 déc 2017 09:00 - 17:00 (7hrs)	6 rue Filandière 34 800 Clermont l'H	Estelle Olive, formatrice TV
15 déc 2017 09:00 - 17:00 (7hrs)	6 rue Filandière 34 800 Clermont l'H	Estelle Olive, formatrice TV
18 déc 2017 09:00 - 17:00 (7hrs)	6, rue Filandière 34 800 Clermont l'H	Estelle Olive, formatrice TV Intervenant : agriculteur

Financier(s)

Financement de la formation et pièces à fournir

Formation prise en charge par VIVEA

Merci de :

- vous assurer d'être à jour de vos cotisations VIVEA auprès de la MSA

- ou de vous munir de l'attestation délivrée par le point info installation le cas échéant et de la prescription PPP.

Bulletin d'inscription

Nom _____

Prenom _____

Adresse _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))